

**CCAS DE CHAMBERY**  
**LISTE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le vendredi trois mars à 18 heures, le conseil d'administration du CCAS de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christelle FAVETTA-SIEYES, Vice-Présidente du CCAS.

Ont été examinées les délibérations suivantes :

N°	TITRE	VOTE
1.1	RAPPORT ORIENTATIONS BUDGETAIRES	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.2	BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES HORS EPRD : EXERCICE 2023 - AUTORISATION DE DEPENSES SUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.3	CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA MAINTENANCE ET L'HEBERGEMENT DU SITE INTERNET	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.4	CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA MAINTENANCE DE LA SOLUTION LOGICIELLE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.5	TARIF SAAD ET REPAS AGENT EN RESIDENCE	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.6	CESSION DE VEHICULE	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
2.1	AVENANT CONVENTION CDG73 ASSISTANCE ET CONSEIL EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
2.2	CONVENTION CDG73 SOCLE COMMUN DE COMPETENCES	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
2.3	TABLEAU DES EMPLOIS	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
3.1	ANIMATION : TARIFS SORTIES 1ER SEMESTRE 2023	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
4.1	CONVENTION DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE COMMUN DE LA DSIN	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
5.1	NOMINATION MEMBRE COMMISSION PERMANENTE	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
	APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 12 DECEMBRE 2022	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité

◆ COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LES COMMISSIONS PERMANENTES DU 12 JANVIER ET 09 FEVRIER 2023 EN VERTU DE LA DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

◆ ACTES PASSES PAR LE PRESIDENT OU LA VICE-PRESIDENTE DU CCAS EN VERTU DE LA DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La séance est clôturée.

Publié et affiché à Chambéry, le **13 MARS 2023**



Pour le Maire, Président du C.C.A.S.  
 La Vice-Présidente  
 Christelle FAVETTA SIEYES

